

LETTRE OUVERTE

A Son Excellence, Monsieur le Président de la République Française,

Excellence,

En raison des liens historiques séculaires qui existent entre le peuple malgache et le peuple français, et du positionnement particulier du Gouvernement Français aux différentes étapes de la crise malgache actuelle, nous, les organisations de la société civile malgache, signataires de cette lettre ouverte, avons l'honneur de vous exposer notre point de vue sur l'évolution du processus de sortie de crise actuelle à Madagascar.

Depuis le coup d'Etat du 17 mars 2009, caractérisé par une prise de pouvoir anticonstitutionnelle, Madagascar se trouve dans un Etat de non-droit où la « raison du plus fort » règne, favorisant l'impunité, l'anarchie et la prébende à tous les niveaux dont les aspects les plus criants sont :

- La violation des droits civils et politiques : interdiction des manifestations de l'opposition, fermeture des radios et télévisions privées non favorables au pouvoir, arrestations arbitraires, ...
- Le pillage à grande échelle des richesses forestières et minières en complicité avec certaines grandes puissances
- La non prise en compte de l'orthodoxie financière dans la gestion des finances publiques
- La recrudescence du copinage, de la corruption, du népotisme dans la nomination des membres du Conseil Supérieur de la Transition (CST) et du Congrès de la Transition (CT)

Alors que ceux qui ont accédé actuellement au pouvoir au nom du « changement » et de la « révolution », vivent dans l'opulence ostentatoire, la grande majorité de la population se débat dans la misère inimaginable :

- 75,6% de la population malgache sont en dessous du seuil de la pauvreté (-1\$ par jour) selon le rapport des Nations Unies de juillet 2011
- Le secteur privé est à bout de souffle. Selon le Syndicat des Industriels de Madagascar (SIM), 210 000 emplois sont supprimés et 884 entreprises obligées de se déclarer en faillite ou en chômage technique depuis 2009.

Excellence,

La **Feuille de route**, sous la médiation de la Troïka, signée le 17 septembre 2011 par dix entités politiques établies par le Dr Simaõ, présente des incohérences et ne reflète ni l'esprit ni les décisions des Chefs d'Etat de la SADC réunis à Sandton les 11 et 12 juin 2011. Mis à part l'article 20, cette feuille de route a repris en totalité celle du Dr Simaõ. Aussi bien dans son interprétation que dans son application, elle devient un objet de blocage du respect des principes de consensualité, d'inclusivité et de neutralité, mais aussi un objet de conflit, compte-tenu du surpouvoir attribué au Président de la HAT, ce qui est contraire aux formes républicaines de l'équilibre des pouvoirs. Il est évident qu'étant désignés par le Président de la HAT, les « parlementaires » ne peuvent pas jouer librement leur rôle de contre-pouvoir.

Par ailleurs, malgré la mise en place du **nouveau gouvernement et des institutions CT et CST**, certaines dispositions majeures et prioritaires prévues dans la feuille de route ne sont pas traduites en acte jusqu'à présent, telles :

- La non application des mesures d'apaisement à savoir, la libération des prisonniers politiques, le retour de tous les exilés, l'ouverture des radios et télévisions de l'opposition, le libre accès de tous aux médias publics, ...
- Le non respect des critères « juste et équitable », de provenance politique, d'équilibre régional et de genre, dans la répartition des sièges des différentes institutions actuellement mises en place (Gouvernement, CST, CT)
- La monopolisation de la gestion de la transition par les seuls partis politiques signataires de la Feuille de route, dont la majorité n'a aucune base légitime, conduit à l'exclusion (Cf. l'analyse de la CNOSC dans son rapport n° 4 pour le Sommet des Chefs d'Etat de la SADC à Gaborone et Sandton)
- La désignation par le Président de la HAT des parlementaires sans consulter les avis de la population des régions